



Dakar, le

16 OCT 2019

*Le Directeur général*

**NOTE DE SERVICE**



**A Messieurs :**

- le Coordonnateur ;
- les Directeurs :
  - du Contrôle interne ;
  - de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
  - des Opérations douanières ;
  - de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
  - du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
  - du Personnel et de la Logistique ;
  - des Systèmes informatiques douaniers ;
- les Directeurs régionaux ;
- les Conseillers techniques ;
- le Chef du Bureau particulier ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
- le Chef de la Division de la Formation ;
- le Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective.

00003 178

**OBJET** : améliorations fonctionnelles de la version de GAINDE intégral.

Je porte à votre connaissance que, dans le cadre de la consolidation de la dématérialisation des procédures douanières et des formalités du commerce extérieur, une nouvelle version du système de dédouanement GAINDE intégral sera mise en production.

Cette version apporte les améliorations fonctionnelles ci-après :

• **pour les déclarants :**

- intégration de la demande de visite à domicile ;
- possibilité d'effectuer plusieurs demandes de rectification d'article sur une même déclaration ;

• **pour les Agents des Douanes des bureaux de dédouanement :**

- consultation des déclarations sans bon-à-enlever non déposées ;
- extension au bénéfice de la Subdivision des Douanes de Dakar-Ports secs, de la possibilité de valider les demandes d'excédent sur les manifestes ;
- élargissement de la possibilité de traitement des demandes d'excédent sur les manifestes enregistrés au niveau du Bureau des Douanes de Dakar-Port Centre ;
- possibilité pour les chefs locaux de déléguer et de retirer des fonctionnalités de leur menu à un agent de leur unité.

Cette nouvelle version sera effective à compter **du vendredi 11 octobre 2019**.

Pour une bonne appropriation de ces changements, les points focaux suivants sont désignés pour accompagner les usagers du service au niveau de chaque bureau de dédouanement :

**Messieurs :**

- Abdoulaye BASSE, Chef des Sections au Bureau des Douanes de Dakar-Port Centre ;
- Papa Mahmoud FALL, Inspecteur-vérificateur au Bureau des Douanes de Dakar-Port Nord ;
- Mouhamed NIANG, Inspecteur-vérificateur au Bureau des Douanes de Dakar-Port Sud ;
- Boubacar SOW, Inspecteur-vérificateur au Bureau des Douanes de l'Aéroport international Blaise DIAGNE.

Par ailleurs, pour tout besoin d'informations supplémentaires, veuillez prendre contact avec : l'Equipe Help Desk de la Direction générale des Douanes (+221 33 889 74 51 / helpdesk@douanes.sn) ou **Messieurs :**

- Abdou THIAM (+221 77 332 66 21/ athiam@douanes.sn) ;
- Amadou Lamine HANE (+221 77 630 57 57 / lhane@douanes.sn) ;
- Amadou BA, (+221 77 651 63 22/ amba@douanes.sn) ;
- Moussa Karé DIONGUE, (+221 77 332 66 79 / moussakare@douanes.sn).

J'attache du prix au respect strict de la présente note de service dont vous voudrez bien assurer une large diffusion auprès des agents relevant de votre autorité et me rendre compte de toute difficulté éventuelle liée à son application.

